



..... COMMUNIQUÉ

PREMIÈRES RÉPONSES SUR LES SANCTIONS AMÉRICAINES : LA FILIÈRE DES VINS ET SPIRITUEUX VEUT POURSUIVRE LE DIALOGUE AVEC LES MINISTRES

Paris, le 15 janvier 2021.- Hier, le Premier Ministre, Jean Castex, et le Ministre de l'économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, ont annoncé différentes mesures destinées à soutenir les entreprises dans le contexte de la crise sanitaire.

A cette occasion, Bruno Le Maire a décrit deux nouveaux dispositifs qui seront ouverts aux entreprises de vins et spiritueux, très fortement touchés par les sanctions américaines.

Ces mesures constituent un signal positif. "Après la déception qui était la nôtre il y a 48 heures, les annonces faites hier constituent une ouverture que nous saluons" ont déclaré Jérôme Despey, Président du Conseil spécialisé Vin de FranceAgrimer, et César Giron, Président de la FEVS.

"L'aménagement du fonds de solidarité pour les entreprises subissant une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 50% va permettre à des exploitants viticoles de bénéficier d'un soutien bienvenu dans le contexte de la crise sanitaire" souligne Jérôme Despey.

A également été annoncée une mesure de prise en charge jusqu'à 70% des charges fixes des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. Pour César Giron, Président de la FEVS, *"ce dispositif paraît pouvoir offrir un soutien aux opérateurs de notre secteur touchés par les sanctions américaines. Nous avons cependant besoin d'en connaître davantage les détails afin d'en mesurer la portée réelle pour toutes les entreprises, de l'amont comme de l'aval de notre filière, qui, depuis plus d'un an, subissent ces sanctions"*.

"Nous avons également noté l'engagement du Ministre à poursuivre son action à Bruxelles" ont indiqué Jérôme Despey et César Giron. *"Nous souhaitons maintenant poursuivre le travail commencé depuis 10 jours, pour approfondir l'examen des mesures présentées hier et construire une stratégie partagée vis-à-vis de l'Europe. Il est urgent d'apporter ce soutien aux entreprises des vins et spiritueux. C'est pourquoi nous demandons aux Ministres d'organiser rapidement une réunion de travail pour finaliser ce dossier"*.

(*) *Association Générale de la Production Viticole (CNAOC, CNIGP, Vignerons indépendants de France, Vignerons coopérateurs de France, FNSEA, JA)
Comité National des Interprofessions Vin
Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux de France
Union des Maisons et Marques de Vin*

Contact presse Bastien VANDENDYCK – 06.29.94.59.87 – fevs@vae-solis.com